



Enfance, espace public et citoyenneté dans la ville de Mexico

Tuline Gülgönen

► **To cite this version:**

Tuline Gülgönen. Enfance, espace public et citoyenneté dans la ville de Mexico. Cahiers des IFRE, Fondation Maison des sciences de l'homme, 2018, pp.32-37. <halshs-01942372>

HAL Id: halshs-01942372

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01942372>

Submitted on 4 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ENFANCE, ESPACE PUBLIC ET CITOYENNETÉ DANS LA VILLE DE MEXICO

Tuline Gülgönen
Chercheuse associée au CEMCA

Texte inédit

citoyenneté
droits de l'enfant
enfance
espaces publics
jeu
Mexico

32 – 37

L'article présente le projet « Espaces publics urbains pour enfants dans la ville de Mexico » (CEMCA/Ambassade de France) réalisé en 2016-2017 avec l'objectif de mettre en lumière la place des enfants dans la ville de Mexico. Il expose les problématiques liées à un développement urbain ne tenant pas compte de leur spécificité, et les répercussions de leur absence d'intégration dans l'espace public sur leur exclusion de la citoyenneté. La publication *Jugar la ciudad* (CEMCA/Laboratorio para la Ciudad, 2016), réalisée dans ce cadre, analyse l'absence de politiques urbaines pour l'enfance dans la ville de Mexico, et montre comment, à l'inverse, leur intégration dans l'espace commun et dans des processus participatifs de production de ce dernier, peut permettre leur inclusion à part entière dans la communauté. Le documentaire *Ciudad grande*, second volet du projet, suit quant à lui le point de vue de cinq enfants d'âges et de quartiers différents sur la ville. Il met en évidence les profondes inégalités socio-spatiales qui y sont à l'œuvre mais montre également comment, malgré son hostilité, la mégalopole peut se transformer en un terrain de jeu.

ENFANTS, VILLE ET CITOYENNETÉ

Au Mexique, 78% des enfants vivent en milieu urbain (UNICEF 2012). Bien qu'ils représentent 25,6% de la population totale de la ville de Mexico (Red por los Derechos de la Infancia en México 2017), leur relation à l'espace urbain est une problématique très peu étudiée et très peu prise en compte au niveau des politiques publiques. Dans une ville qui ne tient pas compte de leur spécificité, et où les priorités du développement urbain vont à l'encontre de leurs intérêts et de leurs besoins, comment les enfants s'insèrent-ils dans le territoire urbain ?

Depuis les travaux menés dans les années 70 dans le cadre du projet « Growing up in the Cities », coordonné par Kevin Lynch (1977) dans la périphérie de Mexico et la ville voisine de Toluca, la relation des enfants à l'espace public a été peu explorée en dehors de l'occupation particulière des enfants en situation de rue (Pérez López 2013). Les quelques données produites par le gouvernement montrent que la majorité des enfants ont accès, au moins formellement, à des espaces publics où ils peuvent jouer (Instituto Federal Electoral 2012 ; Consejo Nacional para la Infancia y la Adolescencia 2010). Toutefois les chiffres ne rendent pas compte de la fragmentation et de la ségrégation sociales qui caractérisent la ville et qui se manifestent en terme de logement et d'infrastructure mais également en terme de disponibilité de services et d'équipements scolaires, culturels et sportifs (Mier y Terán et al. 2012 ; Cordera, Ramírez et Ziccardi 2008). Le peu d'études qualitatives disponibles

sur le sujet montrent le déclin de la présence des enfants dans les espaces publics et l'hostilité de l'environnement à leur rencontre, en raison de l'insécurité mais également de la présence d'espaces peu propices à leur intégration (Gülgönen et Corona 2015 ; Gülgönen 2018 ; Reid 2002).

Les indicateurs mesurant le bien-être des enfants dans les villes se concentrent en général sur leur droit à la santé ou à l'éducation, et tendent à mettre sous silence l'importance de la qualité de l'environnement urbain. Cependant, dès lors que l'on les interroge à ce sujet, les enfants insistent sur l'importance des caractéristiques physiques des espaces qu'ils fréquentent (Bartlett 2005).

“ Les enfants les plus pauvres sont très souvent exposés à des dangers physiques découlant de facteurs tels que l'eau polluée, les égouts à ciel ouvert, la surpopulation urbaine, la circulation incontrôlée, les rues encombrées et mal éclairées, les transports publics inadaptés, l'absence d'aires de jeux, d'espaces verts et de services culturels situés à proximité et sûrs, ou encore les habitats urbains informels de type « bidonville » où les conditions de vie peuvent être dangereuses, violentes ou insalubres (Comité des droits de l'enfant 2013, paragraphe 35).



© Barriles Nehé

Delegación Coyoacán

Le droit au loisir et au jeu, reconnu dans l'article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant¹, est un aspect qui quoique central dans la vie des enfants, est d'ordinaire peu mis en avant. Bien qu'ils réussissent à jouer y compris dans les conditions les plus hostiles (Hart et Petrén 2000), la qualité des espaces qu'ils fréquentent au quotidien joue un rôle important sur leur possibilité d'exercer ce droit. Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a signalé à ce propos que les problèmes que de nombreuses villes connaissent en terme de développement urbain font partie des principaux obstacles pour sa réalisation :

La violence à l'œuvre dans l'espace public et plus généralement dans la communauté est un autre facteur qui empêche les enfants d'y avoir accès dans de nombreuses villes :

“ (...) taux élevés de délinquance et de violence, troubles communautaires et conflits civils, drogue et violence des bandes, risque d'enlèvement et de trafic d'enfants, espaces en plein air occupés par des adultes ou des jeunes à l'attitude agressive, agressions et violences sexuelles contre les filles. Même lorsqu'ils existent, les parcs, aires de jeux, installations sportives et autres lieux de loisirs peuvent être dangereux pour des enfants non surveillés. Les risques que génèrent tous ces facteurs limitent considérablement les possibilités de jouer et de se distraire en toute sécurité. Vu la disparition croissante des espaces traditionnellement ouverts aux

¹ Le traité, approuvé par l'Assemblée générale des Nations unies en 1989, a été ratifié par tous les Etats de la planète, à l'exception des Etats-Unis et du Soudan du Sud, les engageant à mettre en œuvre des mesures pour garantir les droits qui y sont énoncés.

enfants, les pouvoirs publics doivent prendre davantage de mesures pour protéger les droits garantis à l'article 31 (*idem*, paragraphe 36).

Plusieurs des principaux facteurs qui empêchent les enfants d'avoir accès à l'espace public sont donc liés à un développement urbain qui ne permet pas d'assurer leur protection. La fragmentation de l'espace public et le retrait vers l'espace privé ont pour conséquence l'absence de partage de l'espace urbain avec d'autres acteurs, qui n'a pas seulement des conséquences sur les possibilités que les enfants ont de jouer : elle remet en cause leur droit à la ville et leur appartenance à la communauté (Bartlett 1999). Le Comité des droits de l'enfant a à ce propos signalé que « [l]'exclusion des enfants a des conséquences importantes sur leur épanouissement en tant que membres de la société. L'utilisation partagée et inclusive des espaces publics par différents groupes d'âge permet de promouvoir et de renforcer la société civile et aide les enfants à s'identifier comme membres ayant des droits » (*idem*, paragraphe 38).

L'absence d'intégration des enfants dans l'espace



Ciudad grande

commun est donc liée à leur exclusion de la ville, mais également de la citoyenneté. La définition que donne Marshall (1997, p. 312) de cette dernière - le statut conféré à ceux qui sont membres à part entière d'une communauté - et sa conception des enfants comme « citoyens en formation » (*citizen in the making*) (*idem*, p. 310), peuvent être utilisées pour penser l'appartenance des enfants à la citoyenneté, si l'on comprend celle-ci par-delà le droit de vote. Cette conception n'attribue cependant qu'une citoyenneté partielle aux enfants. Relier cette dernière à la prise de décisions concernant les problèmes de la communauté (Baratta 1999) permet en revanche de reconnaître que l'enfant est citoyen à part entière, dès son plus jeune âge, sans qu'il s'agisse d'exiger

qu'il se comporte comme un adulte, mais en comprenant que les caractéristiques propres à son développement et ses aptitudes pour s'exprimer ne sont pas un obstacle pour l'exercice de sa citoyenneté. Cette définition aide à comprendre pourquoi l'exclusion des enfants des villes a des répercussions sur leur exclusion de la citoyenneté, et comment, à l'inverse, leur intégration dans l'espace commun, et dans des processus participatifs de production de ce dernier, peut permettre leur inclusion à part entière dans la communauté.

L'accès à la citoyenneté n'est donc seulement d'ordre symbolique : il implique la démocratisation des processus de planification urbaine, auxquels les enfants, comme n'importe quel membre de la communauté, devraient pouvoir participer.

PROJET « ESPACES PUBLICS URBAINS POUR ENFANTS DANS LA VILLE DE MEXICO »

Le projet « Espaces publics urbains pour enfants dans la ville de Mexico », mis en œuvre en 2016-2017, a été réalisé avec l'objectif de mettre en lumière la place des enfants dans la ville de Mexico à travers l'analyse des espaces publics urbains qui leur sont destinés². Nous avons dans un premier temps collecté des données sur les espaces de jeux pour enfants dans différentes délégations de la ville, afin de préparer la publication d'un guide sur ce thème à destination des autorités publiques³. En l'absence d'une institution coordonnant les politiques liées à l'enfance, tant au niveau fédéral que de la ville, nous avons répertorié les politiques, programmes et projets urbains qui ont pour destinataires directs ou indirects les enfants à l'échelle de la ville de Mexico et de ses différentes délégations. Les politiques de la ville se caractérisent par leur fragmentation, en raison de la présence des trois niveaux de gouvernement (fédéral, ville de Mexico et délégations) et de l'absence de coordination des institutions au sein d'un même niveau de gouvernement.

² Le projet, qui s'inscrit dans l'axe de recherche « Métropoles et dynamiques territoriales – Environnement et risques » du CEMCA, a été financé par la Coopération technique de l'Ambassade de France au Mexique en 2016-2017.

³ La publication a été le fruit d'une collaboration avec le projet « Ciudad lúdica » du Laboratorio para la Ciudad (Agencia de Gestión Urbana, du Gouvernement de la Ville de Mexico).



Delegación Cuauhtémoc

Il s'est donc agi de procéder à une identification des programmes existants à travers la révision de la documentation existante (lois et règlements en vigueur, programmes d'urbanisme, documents relatifs aux programmes et projets mis en œuvre, manuels) et de réaliser des entretiens avec des fonctionnaires impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques. La publication *Jugar la ciudad. Reimaginar los espacios públicos urbanos de juego para la infancia en la Ciudad de México* (CEMCA/Laboratorio para la Ciudad 2016) met en lumière l'absence de politiques urbaines pour l'enfance dans la ville de Mexico, liée en partie au manque



de politiques coordonnées visant à la création d'espaces publics pour la population en général et à la priorité donnée à la circulation automobile. L'absence de prise en compte des enfants comme acteurs de la ville a également été montrée dans ce cadre.

Une série de propositions clôt la publication, contenant une typologie des espaces publics de jeu dans la ville de Mexico et une liste d'éléments à considérer pour leur planification et leur conception. Des recommandations sont également faites dans le but d'offrir un cadre normatif et institutionnel approprié pour que les espaces de la ville puissent être pensés pour et avec les enfants. Enfin, des formulaires pour l'évaluation des espaces sont disponibles à la fin de l'ouvrage, destinés aux adultes et aux enfants. Le formulaire pour enfants a été testé lors de 4 ateliers mis en place avec des enfants d'âges divers dans des espaces publics urbains de jeu de différentes délégations de la ville durant la réalisation du projet, afin de concevoir un outil qui leur soit adapté et qui puisse être à son tour réutilisé par d'autres enfants pour évaluer de nouveaux espaces.

Nous avons souhaité par-là produire un manuel qui permette à la fois de saisir les enjeux de la problématique des espaces publics en lien avec l'enfance, mais qui offre également des outils aux personnes qui travaillent, directement ou indirectement, sur ces questions à l'échelle de la ville ou de ses quartiers, afin d'améliorer la qualité des espaces pour enfants dans la ville de Mexico. Les conclusions du livre ont tout d'abord été présentées en



Jardín del Arte, Delegación Cuauhtémoc

décembre 2016 aux fonctionnaires ayant participé aux entretiens, puis à un public plus large lors d'une présentation dans les locaux de l'institution du gouvernement de la ville de Mexico ayant collaboré à sa réalisation. Depuis lors, le livre est disponible en accès libre sur internet⁴.

Afin de poursuivre le travail entrepris en 2016 et de capter un public plus large, le projet s'est prolongé en 2017 avec la réalisation d'un moyen-métrage documentaire, réalisé en collaboration avec Ana Álvarez, sur le thème de l'enfance dans la ville. Son objectif est de montrer la relation des enfants avec l'espace public urbain, à travers leur point de vue particulier.

« Ciudad grande » (« La grande ville », Mexico, 2017, 32 mn) est un portrait de la ville de Mexico à travers les yeux de 5 enfants d'âges et de quartiers différents, qui relate la façon dont ils perçoivent et vivent la ville. Jonás, 3 ans, nous invite à suivre les aléas qu'il rencontre en trottinette sur des trottoirs instables, et le point de vue qu'un enfant de sa taille a de la ville depuis la voiture qui le mène d'un endroit à un autre. Braulio, 6 ans, traverse la ville en bus avec son grand frère, puis déambule seul dans les rues de son quartier en vélo. Víctor, Hugo et Diego, pré-adolescents, parcourent avec leur ballon de foot des rues où les voitures sont rares. Zuleima, 7 ans, joue avec ses voisins dans la cour de la *vecindad* dans laquelle elle habite, avant d'entreprendre avec eux un long trajet rempli d'obstacles pour rejoindre le parc

du quartier. Loin de là, Andrea, 9 ans, contemple la ville depuis la tour luxueuse et solitaire où elle vit, et qu'elle arrive à peupler de jeux malgré tout. Le film ne comporte pas d'entretiens directs avec les enfants, car il privilégie davantage le contact direct avec eux, et un langage non verbal. Le tournage a toutefois été précédé par des visites menées par les enfants dans les lieux de leur quotidien, où ils ont montré et expliqué leur perspective sur les espaces urbains.

Le suivi de leur point de vue reflète les profondes inégalités sociales d'une ville fragmentée mais montre également comment, malgré son hostilité, la mégalopole peut se transformer en un terrain de jeu. Passant de la hauteur des yeux des enfants à des vues aériennes de l'environnement urbain dans lesquels ils se trouvent, le documentaire rend ainsi compte des défis d'être enfant dans l'une des plus grandes villes du monde. Le film, achevé en novembre 2017, a été tout d'abord présenté à un public d'enfants comprenant les protagonistes accompagnés de leur famille. Il a été suivi de diverses projections dans la ville de Mexico ainsi que dans d'autres villes mexicaines, avec l'appui de l'Ambassade de France⁵.

RÉFÉRENCES

Baratta, A. (1999), « Infancia y democracia », in Beloff, M., García Méndez, E., *Infancia, Ley y Democracia en América Latina*, Buenos Aires, Temis, disponible sur : <http://www.iin.oea.org/iin/cad/sim/pdf/mod1/Texto%204.pdf>.

⁴ La publication peut être consultée en ligne : <https://issuu.com/labcdmx/docs/jugarlaciudad>

⁵ Le documentaire sera disponible en accès libre sur internet fin 2018.

Bartlett, S. (1999), « Children's experiences of the physical environment in poor urban settlements and the implications for policy, planning and practice », *Environment and Urbanization*, 11(2), pp. 63-74.

Comité des droits de l'enfant, « Observation générale no 17 (2013) sur le droit de l'enfant au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives et de participer à la vie culturelle et artistique (art. 31) », disponible sur http://tbineternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2fC%2fGC%2f17&Lang=en.

Consejo Nacional para la Infancia y la Adolescencia (COIA) (2010), « Informe 2007-2009. Un México Apropriado para la Infancia y la Adolescencia », Mexico, Secretaría de Desarrollo Social.

Cordera, R., Ramírez, P., Ziccardi A. (eds.) (2008), *Pobreza, desigualdad y exclusión social en la ciudad del siglo XXI*, Mexico, Siglo XXI.

Gülgönen, T., Corona, Y. (2015) « Children's Perspectives on Their Urban Environment and Their Appropriation of Public Spaces in Mexico City », *Children, Youth and Environments*, vol. 25 (2), pp. 208-228

Gülgönen, T., « Ciudad de México ¿anticiudad de los niños? El olvido de la infancia en la vida urbana », in Quiroz Rothe, H., López Aspeitia, L., *Infancia y vejez. Los extremos de la vida en la ciudad*, Mexico, Posgrado Urbanismo/UNAM

Gülgönen, T., Laboratorio para la Ciudad (2016), *Jugar la ciudad - Reimaginar los espacios públicos de juego para la infancia en la Ciudad de México*, Mexico, CEMCA/Laboratorio para la Ciudad

Hart, R. y Petrán, A. (2000), « The Right to Play », in Petrán, A. y Himes, J. (eds.), *Children's rights - Turning principles into practice*, Stockholm, Save the Children Sweden/UNICEF South Asia, pp.107-121

Instituto Federal Electoral (IFE), « Informe ejecutivo, Consulta infantil y juvenil 2012 », Mexico, IFE

Lynch, K. (ed.) (1977), *Growing Up in Cities*. Cambridge, MIT Press.

Marshall, T.H. (1997), « Ciudadanía y clase social », *Revista Española de Investigaciones Sociológicas (REIS)* 79, pp. 297-344.

Mier y Terán A. et al., (2012), « Pobreza urbana, segregación residencial y mejoramiento del espacio público en la Ciudad de México », *Sociologías*, n°30, pp. 118-155.

Pérez López, Ruth (2013), *Vivir y sobrevivir en la Ciudad de México*, Mexico, Plaza y Valdés.

Red por los Derechos de la Infancia en México (REDIM) (2017), *La infancia cuenta en México 2017*, Mexico, REDIM.

Reid, Anne (2007) « El niño y su entorno », in Miguel Ángel Aguilar y Anne Reid (coords), *Tratado de*

psicología social. Perspectivas socioculturales, Barcelona, Anthropos/UAM, pp. 241-262.

UNICEF (2012), *Estado Mundial de la Infancia 2012, Niñas y niños en un mundo urbano*, New York, UNICEF.

LAUTEUR

Chercheuse associée au Centre d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA). Titulaire d'un master de philosophie (Paris I) et d'un master de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Paris, d'un doctorat de l'Institut d'Etudes Juridiques de l'Université Nationale Autonome du Mexique (UNAM) et d'un posdoctorat à l'Institut d'Etudes Sociales de la UNAM. Consultante en droits de l'enfant, elle développe des projets de recherche interdisciplinaires sur l'enfance et la ville, principalement dans la ville de Mexico. Elle est l'auteur de plusieurs articles et d'un livre, *Jugar la Ciudad* (2016), et la co-réalisatrice, au côté d'Ana Álvarez, du documentaire « Ciudad grande ».



CEMCA

Tulline Gülgönen
Enfance, espace public et citoyenneté dans la ville de Mexico

CAHIERS DES IFRE #5, DÉCEMBRE 2018, 32-37.

www.halshs.fr/